

DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES MOINS NOMBREUSES EN 2006 APRÈS QUATRE ANNÉES DE FORTE HAUSSE

En 2006, le nombre de créations d'entreprises recule de 2,3%, contre une progression de 1,7% en France métropolitaine. Néanmoins, de 2001 à 2006, la Franche-Comté enregistre une croissance de 26,3% du nombre d'entreprises créées, soit 7,2 points de plus qu'en métropole. Elle est exclusivement due à une hausse des créations pures, les reprises et réactivations s'établissant en léger repli. Les services immobiliers, la construction, les activités de conseil et d'assistance et les services personnels et domestiques sont les plus dynamiques en termes de créations d'entreprises. Malgré une croissance plus forte qu'en métropole, le taux de création s'établit à 11,2% en 2006, contre 11,9% en métropole. Les zones d'emploi de Dole, de Vesoul et de Pontarlier ont enregistré les plus fortes croissances du nombre de créations d'entreprises de la région.

En 2006, 4 300 créations d'entreprise ont été enregistrées au niveau régional, en baisse de 2,3% sur un an. Le repli des reprises

et des réactivations d'entreprises approche 4%, alors que les créations pures diminuent de 1,6%. La Franche-Comté présente l'évolution la moins favorable des régions de métropole. En dehors de la Franche-Comté, la région PACA est la seule à avoir enregistré un léger recul du

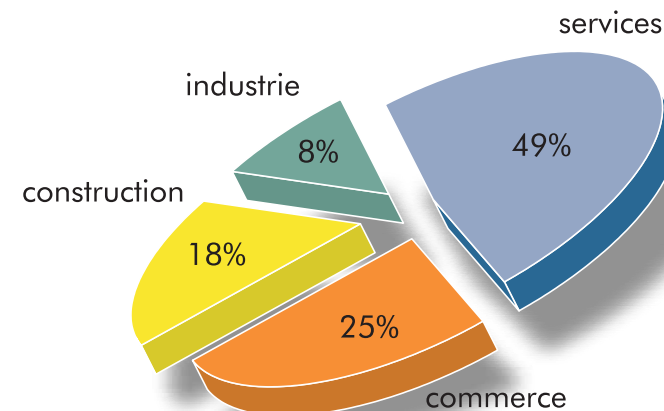
nombre de créations d'entreprises (- 0,4%). En France métropolitaine, les créations d'entreprises progressent en moyenne de 1,7% à 322 270 unités. Les créations pures augmentent de 3,7%, tandis que les reprises et réactivations sont en recul de 5,0%.

En 2006, près de la moitié des créations de la région concernent des entreprises de service et un quart des

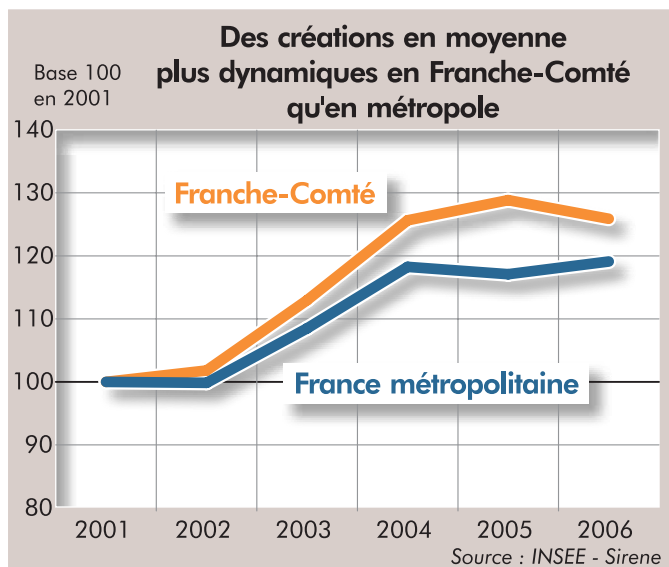
commerces. 18% des entreprises créées travaillent dans la construction et un peu plus de 8% dans l'industrie. Au niveau national, le poids des créations d'entreprises de services est supérieur de quatre points (53%) au niveau régional. En revanche, la proportion de créations d'entreprises dans l'industrie et la construction est inférieure de deux points en

Une création sur deux dans les services

Des créations proportionnellement moins nombreuses dans le tertiaire en Franche-Comté



Source : INSEE - Sirene



métropole par rapport au niveau régional.

Dans l'ensemble des secteurs d'activité, les créations d'entreprises ont été moins dynamiques dans la région qu'en 2005. Dans l'industrie, le nombre de créations d'entreprises recule de 5,7%, après une très bonne année 2005. Le repli est également important dans le commerce (- 3,9%). Il est plus modéré dans la construction et les services.

Une croissance plus forte dans la région qu'en moyenne métropolitaine depuis 2001

Néanmoins, ces évolutions font suite à quatre années de croissance du nombre entreprises créées dans la région. De 2001 à 2006, les créations ont augmenté de 26,3% en Franche-Comté, contre une hausse de 19,1% au niveau national. Cette progression s'est essentiellement concentrée en 2003 et 2004 où elle atteignait 11% par an dans la région.

En Franche-Comté, le développement de la création d'entreprises a été exclusivement le fait des créations pures, qui ont progressé de 45,5% sur la période. Pendant ce temps, les reprises et les réactivations diminuaient

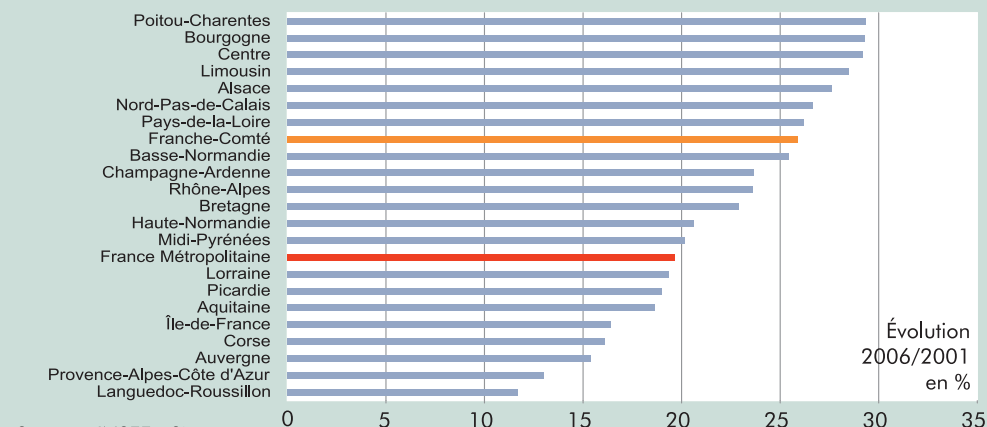
de 1,0%. Le même phénomène s'observe en France métropolitaine (respectivement + 31,1% et - 4,6%). Si on compare avec les autres régions métropolitaines, la Franche-Comté se place au 8^e rang des régions de métropole selon la croissance du nombre de créations d'entreprises entre 2001 et 2006. Les régions les plus dynamiques en termes de créations d'entreprises sont Poitou-Charentes, la Bourgogne et le Centre où la croissance dépasse 29% en cinq ans. Le Limousin et l'Alsace arrivent juste derrière. En revanche, cinq régions présentent une progression nettement plus faible que la moyenne métropolitaine. Il s'agit du Languedoc-Roussillon (11,7%), de PACA (13,0%), de l'Auvergne (15,4%), de la Corse (16,1%) et de l'Île-de-

France (16,4%). Il s'agit cependant, à l'exception de l'Île-de-France, de régions qui présentaient un renouvellement de leur parc d'entreprises nettement supérieur au niveau métropolitain.

Fort dynamisme de la construction

En cinq ans, la hausse du nombre de créations d'entreprises a été forte au niveau régional dans la construction (+51,8%) et le tertiaire (+28,7%). Elle a été plus modérée dans le commerce (+18,8%). Quant aux créations d'entreprises industrielles, elles sont restées stables en Franche-Comté, la croissance des créations dans les industries agroalimentaires compensant le recul observé dans les autres secteurs industriels. Dans tous les secteurs

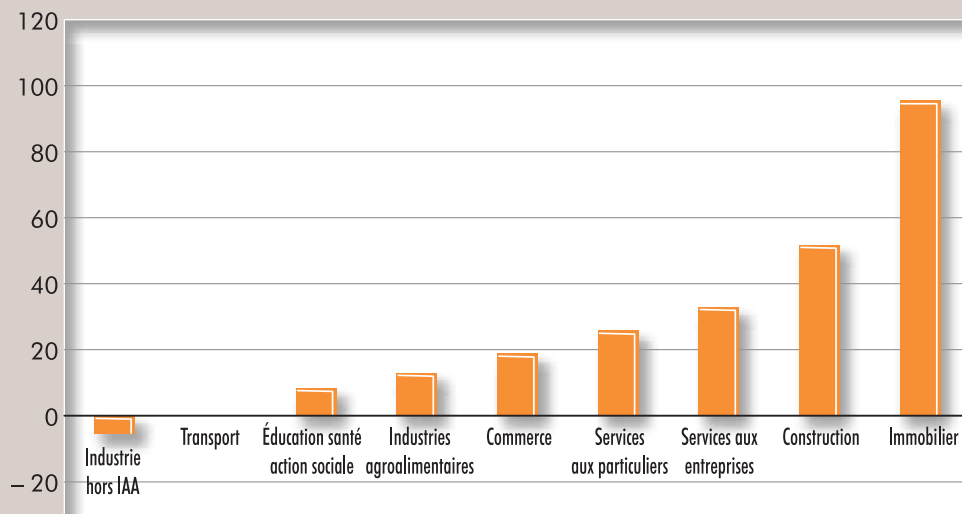
La Franche-Comté au 8^e rang des régions de métropole selon la croissance du nombre de créations d'entreprises entre 2001 et 2006



Source : INSEE - Sirene

Évolution
2006/2001
en %

De 2001 à 2006, une forte hausse des créations d'entreprises en Franche-Comté dans l'immobilier et la construction



Source : INSEE - Sirene

hors industrie, l'évolution du nombre de créations d'entreprises est plus favorable dans la région qu'au niveau national. En moyenne en métropole, la construction est également le secteur le plus dynamique (+34,4%). Les créations d'entreprises industrielles augmentent de 1,3% au niveau national. Au sein du tertiaire, les

créations d'entreprises progressent vivement dans le secteur de l'immobilier (+95,6%). La croissance est un peu plus faible dans les services aux entreprises, avec une augmentation d'un tiers, grâce au dynamisme des créations d'entreprises de conseil et d'assistance

Taux de création d'entreprises : l'écart se réduit avec la métropole

(+41,8%). Les services aux particuliers enregistrent également une hausse importante du nombre d'entreprises créées (+25,7%). Celle-ci est portée par les services personnels et domestiques (+52,9%) et les activités récréatives, culturelles et sportives (+29,3%). À l'inverse, les créations d'entreprises de transport sont restées stables et celles dans l'éducation, la santé et l'action sociale augmentent faiblement.

Les créations d'entreprises jouent un rôle majeur dans le renouvellement du tissu productif. La Franche-Comté fait partie des régions où les entreprises sont en moyenne plus pérennes qu'en métropole. 60,1% des entreprises créées en 1998 sont encore en activité cinq ans après leur

Dynamisme des créations et renouvellement du parc d'entreprises

Le suivi des créations d'entreprises permet d'avoir des informations sur la capacité d'un territoire à amener de l'activité et à renouveler ses unités de production. Chaque année, des entreprises cessent leur activité, que ce soit à la suite du départ à la retraite de l'entrepreneur, d'une liquidation judiciaire prononcée par un tribunal de commerce à la suite de difficultés économiques, d'un rachat ou tout simplement de la décision du chef d'entreprise d'arrêter son activité. Le dynamisme de la création d'entreprises qui est étudiée ici n'est qu'un indicateur partiel de dynamisme économique. La reprise ou le transfert partiel d'activité d'une entreprise est comptabilisée comme une création. Par ailleurs, la plupart des entreprises créées comptent peu d'emplois salariés et de nombreuses créations sont réalisées par des demandeurs d'emploi. La création sert alors en premier lieu à assurer l'emploi de l'entrepreneur.

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de l'ACCRE (aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise). L'ACCRE est accessible aux demandeurs d'emploi, indemnisés ou non indemnisés, et inscrits depuis plus de six mois à l'ANPE, aux bénéficiaires du RMI, aux salariés reprenant leur entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire, ainsi qu'aux jeunes de moins de 26 ans éligibles aux « emplois-jeunes ». Par application de l'article 37 de la loi pour l'initiative économique du 1^{er} août 2003, l'ACCRE est également ouverte aux bénéficiaires d'un contrat d'appui au projet d'entreprise depuis septembre 2004.

Du 1^{er} janvier 2001 au 1^{er} janvier 2005, le nombre d'entreprises présentes en Franche-Comté est passé de 26 410 à 26 913. Les données définitives au niveau infra-régional ne sont pas encore disponibles au 1^{er} janvier 2006. C'est pourquoi l'étude du renouvellement par zone d'emploi porte sur l'année 2005.

Sources

Créations d'entreprises : les statistiques proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) géré par l'INSEE. Il enregistre les mouvements économiques et légaux affectant ces unités, en particulier les créations.

Les statistiques concernant le sexe du créateur ne sont connues que pour les créateurs d'entreprises individuelles.

Champ : cette étude porte sur les créations d'entreprises du champ ICS (industrie, commerce, services) construction comprise hors agriculture et activités financières. Elle ne comporte aucune donnée sur les créations d'établissements d'entreprises déjà existantes.

Enquête Sine (système d'information sur les nouvelles entreprises) : système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Les entreprises créées en 1998 ont été enquêtées en 2001, puis 2003. Elles appartiennent au champ ICS.

Définitions

Créations d'entreprises : les créations d'entreprises sont classées en trois catégories : créations pures, créations par reprise et réactivation.

- Toute entreprise personne morale ou personne physique n'ayant pas eu antérieurement d'activité non salariée est inscrite au répertoire lors de sa déclaration de démarrage d'activité et reçoit alors un numéro d'identification. Elle est comptabilisée dans la statistique de créations, à partir de sa date de début d'activité économique :

- en création pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise. On parle aussi de création « ex nihilo » ;

- en création par reprise dans les cas contraires (reprise de tout ou partie des moyens de production d'une autre entreprise, rachat d'un fonds de commerce...). En revanche les reprises liées à une nouvelle répartition du capital de l'entreprise suite à des rachats de parts sociales ne sont pas prises en compte, par exemple en cas de transmission.

- Une personne physique, ayant eu par le passé une activité non salariée quelle qu'elle soit et reprenant une activité non salariée, retrouve le numéro d'identification qui lui avait été précédemment attribué. L'opération est alors comptabilisée, dans tous les cas, en création par réactivation.

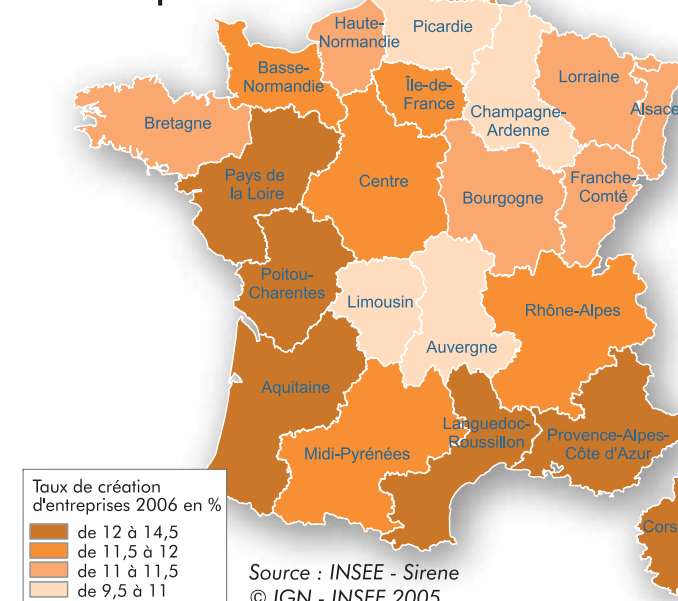
Taux de création d'entreprises : rapport entre le nombre de créations observées une année et le nombre d'entreprises au premier janvier de cette même année.

création, soit 4,3 points de plus que la moyenne métropolitaine. La région se place ainsi au 3^e rang des régions de métropole par la survie de ses entreprises derrière le Limousin et les Pays-de-la-Loire.

En revanche, la Franche-Comté est traditionnellement une région où le taux de création d'entreprises (nombre de créations rapportées au stock d'entreprises présent en début d'année) est inférieur à la moyenne nationale. Néanmoins, depuis 2001, l'écart tend à se réduire. De 2001 à 2006, le taux de création d'entreprises est passé de 9,4% à 11,0% en Franche-Comté, alors que dans le même temps il a gagné 0,9 point en France métropolitaine à 11,9%.

En 2006, la Franche-Comté se place au 18^e rang des régions de mé-

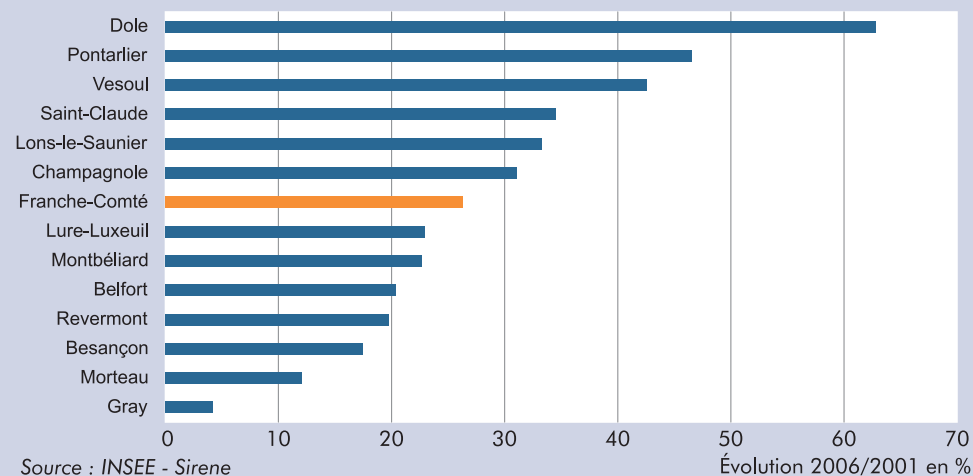
Des taux de création d'entreprises plus élevés sur les littoraux méditerranéen et atlantique



tropole selon le taux de création d'entreprises, devant la Picardie, Champagne-Ardenne, le Limousin et l'Auvergne. Les régions qui présentent les plus forts taux de création d'entreprises sont situées le long des littoraux méditerranéen et atlantique.

On observe également une forte attractivité de ces régions en termes de migrations de population. La forte croissance de la population induite par ces apports migratoires amène un surcroît d'activité qui dynamise la création d'entreprises. ▶

Forte croissance entre 2001 et 2006 du nombre de créations d'entreprises dans les zones de Dole, Pontarlier et Vesoul



Les zones d'emploi les plus rurales peinent à attirer des entreprises

Dans les zones d'emploi de Dole, Pontarlier et Vesoul, le nombre de créations d'entreprises progresse fortement. Les zones d'emploi de Besançon, de Belfort et de Montbéliard, qui accueillent à elles trois près de la moitié des créations d'entreprises franc-comtoises, ne sont cependant pas les plus dynamiques de Franche-Comté depuis 2001. Ces trois zones sont avec Gray, Morteau et le Revermont celles qui ont enregistré la plus faible croissance en cinq ans. Cette situation est, en partie, liée à un recul plus important qu'au niveau régional des créations d'entreprises, en 2006, dans les zones d'emploi

de Belfort (- 4,3%) et de Montbéliard (- 9,6%).

Si la progression des créations d'entreprises a été inférieure à la moyenne régionale, les zones d'emploi de Belfort et de Montbéliard enregistrent un fort renouvellement de leur parc d'entreprises. Ainsi, en 2005, ces deux zones se plaçaient aux deux premières places selon le taux de créations d'entreprises, juste devant Pontarlier, Gray et Vesoul. Au sein de ces cinq zones, il était supérieur au taux métropolitain (12,0%).

En général, les zones d'emploi les plus rurales peinent à attirer des entreprises sur leur territoire. Le taux de création d'entreprises se situait sous la barre des 10% dans la zone d'emploi de Morteau, du Revermont et de Champagnole. ■

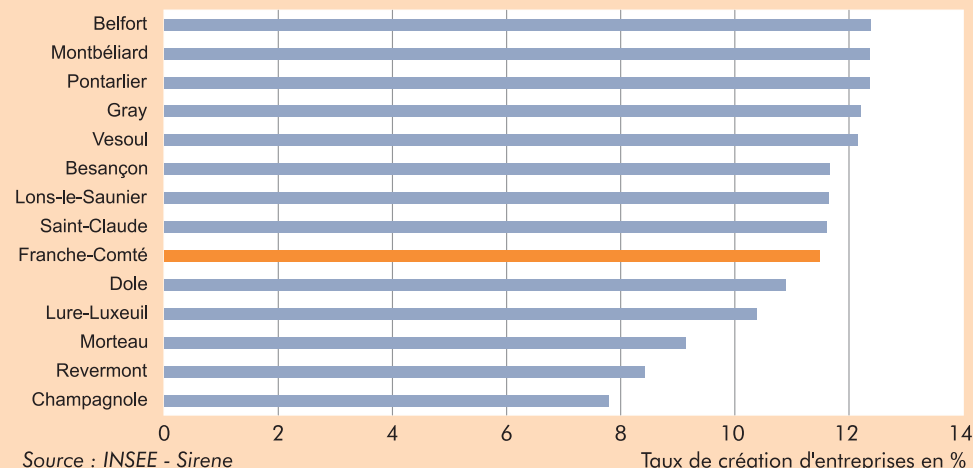
Patrice PERRON

www.insee.fr
insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15€/mn)

INSEE Franche-Comté « le Major »
83, rue de Dole - BP 1997
25020 BESANÇON Cedex
Tél : 03 81 41 61 61
Fax : 03 81 41 61 99
Directeur de la publication :
Didier Blaizeau
Rédacteur en chef :
Patrice Perron
Mise en page : Maurice Boguet, Yves Naulin

© INSEE 2007 - dépôt légal : mars 2007

Un faible renouvellement dans les zones les plus rurales en 2005



Des aides locales à la création d'entreprises

Depuis 1997, le Conseil régional de Franche-Comté aide la création-reprise d'entreprises, sous forme d'avances remboursables, par l'intermédiaire de l'Association Régionale pour le Développement de l'Artisanat franc-comtois (ARDEA). Sur la période 2001-2006, 1 425 créateurs d'entreprises et 1 121 repreneurs d'entreprises ont été soutenus pour un montant total de 22,6 millions d'euros. Chaque projet aidé bénéficie d'un suivi post-crédation pendant 3 ans.